Le Medef appelle à la réalisation de l'Europe du numérique et s'engage pour que la transformation numérique passe des mots aux actes

Publié le 11 juin 2015

L'Université du numérique du Medef, qui se tenait à Paris les 10 et 11 juin, a permis de montrer à quel point les données sont devenues « l'or noir du 21ème siècle » et d'identifier les défis économiques, technologiques et stratégiques majeurs des cinq prochaines années.

Pour y répondre, deux principaux leviers d'action se sont imposés au cours de ces deux jours de débats et de partage d'expériences qui ont réuni plus de 1.000 personnes :

- L'un du ressort des autorités françaises et européennes : **la constitution d'un véritable marché unique du numérique en Europe** d'ici 2020 ;
- L'autre du ressort des organisations représentant les entreprises et des réseaux d'accompagnement : **la sensibilisation des TPE et PME et la mobilisation de tous les acteurs de l'appui aux entreprises** en France (CCI, Chambres de métiers, conseils régionaux, gouvernement…), et en premier lieu du MEDEF via ses 140 MEDEF territoriaux et ses 80 fédérations professionnelles.

Accompagner les TPE-PME dans leur transformation numérique

Le MEDEF s'engage en effet à mettre en œuvre des actions concrètes et innovantes dès le mois de septembre pour accompagner les TPE et les PME dans leur transformation, par exemple :

- Le déploiement de formations continues permettant aux dirigeants et collaborateurs de TPE PME de redécouvrir leur métier à l'ère du numérique. Dans ce contexte, le MEDEF lancera à la rentrée un MOOC dédié à la transformation numérique des entreprises en partenariat avec le CNAM ;
- La mise en place de passerelles avec les écoles d'ingénieur françaises pour pouvoir fournir aux TPE et PME les compétences techniques qui leur manque : ingénieurs, développeurs, « data scientists », web designers, webmasters, etc. ;
- Le déploiement partout en France de points d'accueils de proximité permettant aux dirigeants de TPE PME et à leurs collaborateurs de toucher du doigt les nouvelles applications et technologies numériques ;
- La mise en place d'un réseau de consultants capables d'accompagner les TPE PME pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de transformation numérique, à l'image de ce que le MEDEF a mis en place pour promouvoir l'export avec le dispositif STRATEXIO.

Enfin, Pierre Gattaz a également insisté, dans son discours de clôture, sur la responsabilité qu'ont les corps intermédiaires, en particulier les syndicats et le patronat, de mieux comprendre et de mieux intégrer la révolution en cours dans leurs activités et leurs prises de position.